

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC**

Le 15 novembre 2021 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse, les conseillers : Michel Chiasson, Gaetan Gauthier, Rogatien Boulianne, Anny-Pier Routhier, Pierre Boudreault et Berthold Allard.

Mesdames Nathalie Doucet, directrice générale et Christiane Laporte adjointe étaient aussi présentes.

21.11.108 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

21.11.109 EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 04 octobre 2021

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 octobre 2021;

Il est proposé par monsieur Gaetan Gauthier
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 4 octobre 2021.

21.11.110 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 octobre 2021

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 04 octobre 2021.

21.11.111 COMPTES

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

D'accepter la liste de comptes numéro 10, octobre 2021, au montant total de 269 578.00\$, démontrant une liste des comptes payés au montant de 38 111.78\$, une liste des salaires payés au montant de 16 498.87\$, une liste des comptes à payer au montant de 201 167.35\$ et d'autoriser la greffière-trésorière à payer les comptes. Une erreur s'était glissée dans le compte #29, nous aurions dû lire 1 537.50\$ au lieu de 15 373.50\$. Nous avons un compte à payer d'inclus pour frais de notaire en lien avec le 303, Principale, mais la greffière-trésorière va la contester.

21.11.112 CORRESPONDANCE

- Demande de contribution financière à la Maison de la famille Parensemble, Monsieur Michel Chiasson propose de leur accorder un montant de 50.00\$.

****** *FIN DE LA CORRESPONDANCE*

21.11-113 CONTRAT DE TRAVAIL NATHALIE DOUCET

- Ce point est remis à une rencontre ultérieure.

21.11.114 NOMMER MAIRE SUPPLÉANT ET SIGNATAIRE DES CHÈQUES

Il est proposé par madame Anny-Pier Routhier
et résolu unanimement

De nommer M Michel Chiasson comme maire suppléant et signataire des chèques pour une période de 6 mois.

21.11.115 HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par Michel Chiasson
et résolu unanimement

D'accepter la proposition d'un nouvel horaire du centre municipal avec les heures d'ouverture réduites. Elle sera effective dès la semaine du 22 novembre 2021. Le tout sera affiché sur les réseaux sociaux, à l'entrée du bureau municipale ainsi que dans le journal du mois de novembre.

21.11.116 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS ET BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION MARIA-CHAPDELAINE

Il est proposé par monsieur Rogatien Boulianne
et résolu unanimement

D'approuver les états financiers de 2020 ainsi que le budget révisé 2021 de l'office municipale d'habitation Maria-Chapdelaine.

21.11.117 APPROBATION COÛT PONCEAU 67 ET 70

Il est proposé par madame Michel Chiasson
et résolu unanimement

D'approuver les coûts du ponceau 67 et 70 qui s'élèvent à 308 001.66\$ avant taxes moins une subvention de 231 725.00\$ qui porte le solde à payer à 76 276.56\$ plus taxes. Nous devons annuler la résolution d'emprunt puisque le solde dû à été payé à même les liquidités.

21.11.118 APPROBATION COÛT DE CHEMIN DESMEULES

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement

D'approuver les coûts de la réfection des chemins Desmeules et Principale Est. Le coût du projet total est de 104 255.98\$ avant taxes. Nous avons une subvention accordée de 82 711.00\$, pour un solde à payer de 21 544.98\$ plus taxes. Le tout est payé à même les liquidités de la municipalité.

21.11.119**PROJETS ÉTUDIANTS 2022**

- Guide du vieux moulin
- Moniteurs camp de jour

Il est proposé par monsieur Gaetan Gauthier
Et résolu unanimement

Faire la demande de subvention pour l'année 2022 pour les projets étudiants.

21.11.120**ALLIANCE TÉLÉCOM**

Ce point est reporté pour informations supplémentaires.

21.11.121**ADOPTION DE LA RECOMMANDATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LES PROJETS**

Attendu que la municipalité possède un montant de 8000\$ de la MRC Maria-Chapdelaine, dans le cadre du fond participatif rural;

Attendu que la municipalité a décidé d'octroyer la gestion de ce fonds à la Société de développement de Ste-Jeanne d'Arc afin qu'elle analyse les demandes qui touchent cette enveloppe, et recommande à la municipalité d'accorder ou non des fonds à ces demandes;

Attendu que la société de développement a eu une rencontre d'analyse du projet le 11 novembre 2021;

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault
Et résolu unanimement

D'adopter les projets suivants :

<u>Nom du projet</u>	<u>Organisme</u>	<u>Montant demande</u>	<u>Montant priorisé</u>
Cinéma	Anny-Pier Routhier et Suzanne Duchesne	1 300\$	0 \$
Pont-tunnel	Marielle Lavoie	1 388\$	1 388\$
Village vacances Val Cartier	Anny-Pier Routhier et Suzanne Duchesne	1 850\$	0\$
Village de maisonnette	Comité Entreparents plus	2 827\$	2 828\$
Achat d'équipement	Aféas	1 900\$	314\$
Fête des Lutins	Anny-Pier Routhier et Suzanne Duchesne	1 470\$	1 470\$
Les Nounounes à bord	Anny-Pier Routhier et Suzanne Duchesne	2 000\$	2 000 \$
	Total	12 735\$	8 000\$

21.11.122**PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

Les états financiers de 2020 ont été présentés au tout début de la rencontre par Mme Anne-Marie Belisle, CPA de la firme MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. Nous avons terminé l'année avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

**** *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

À 21h05, Monsieur Berthold Allard propose la levée de l'assemblée.
Acceptée à l'unanimité.

Denise Lamontagne,
Mairesse

Nathalie Doucet,
Directrice générale